

## Nicolas Gagnon

### Associé

Nicolas Gagnon concentre sa pratique en droit de la construction et du cautionnement. Il conseille des donneurs d'ouvrage publics et privés, des cabinets de services professionnels et des entrepreneurs, de même que des sociétés de cautionnement à toutes les étapes d'un projet de construction. Il conseille ses clients dans le cadre de processus d'appel d'offres public et d'approvisionnement, et il participe à la rédaction de documents contractuels et à la gestion de la construction et des réclamations qui peuvent en découler.

Il met également son expertise au service des syndicats de copropriétaires en matière de copropriété divisée d'un immeuble. De plus, il représente régulièrement ces diverses parties devant les tribunaux civils et d'arbitrage.

M<sup>e</sup> Gagnon est co-auteur de l'ouvrage national *Scott & Reynolds on Surety Bonds* traitant du cautionnement en droit civil. Il est régulièrement invité à titre de conférencier pour des sujets touchant le droit de la construction, et il donne divers cours de formation juridique à des entrepreneurs pour le compte d'associations reliées au domaine de la construction au Québec.

### Activités professionnelles et communautaires

- Fellow du Collège Canadien des avocats en droit de la construction
- Membre du Comité de direction de la section nationale de Droit de la Construction et des infrastructures de l'Association du Barreau canadien, 2018-2019
- Membre du Comité exécutif de la section Droit de la construction pour la division du Québec de l'Association du Barreau canadien
- Membre du conseil d'administration de l'Association canadienne de caution



### Associé, Avocat Montréal

Téléphone **514 877-3046**  
Télécopieur 514 871-8977  
[ngagnon@lavery.ca](mailto:ngagnon@lavery.ca)

#### Langues

Anglais  
Français

#### Secteurs de pratique

**Construction**

Conseiller juridique de la Division du Québec de  
l'Association canadienne de caution

**Litige commercial**

**Transports et infrastructures de  
transport**

**Intégrité d'entreprise**

## Distinctions

« *Very High Rating in both Legal Ability & Ethical Standards de Martindale-Hubbel* » (BV  
*Distinguished rating*) de ses pairs, 2019

*The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la construction, depuis 2006

*Lexpert Special Edition on Canada's Leading Infrastructure Lawyers* à titre de chefs de file dans le  
secteur Infrastructures, 2017

*The Best Lawyers, Lawyer of the Year*, en matière de droit de la construction, 2015

*The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine du droit de la construction, depuis  
2011



Construction Law—Montréal

Martindale-Hubbell®



2019  
**LEXPERT**RANKED  
LAWYER

## Formation

Membre du Barreau du Québec depuis 1990

LL.B., Université de Montréal, 1989

## Conseils et associations

Association du Barreau canadien

Association du Barreau américain

*International Association of Defense Counsel (IADC)*

